



**NATIONS
UNIES**



**Convention-cadre sur les
changements climatiques**

Distr.
GÉNÉRALE

FCCC/SBI/2006/19
25 août 2006

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

ORGANE SUBSIDIAIRE DE MISE EN ŒUVRE

**Vingt-cinquième session
Nairobi, 6-14 novembre 2006**

Point 8 a) de l'ordre du jour provisoire

**Application des paragraphes 8 et 9 de l'article 4 de la Convention
Progrès accomplis dans l'exécution de la décision 1/CP.10**

**Rapport sur l'atelier régional pour l'Amérique latine
consacré à l'adaptation**

Note du secrétariat

Résumé

Le présent document rend compte brièvement du premier atelier régional consacré à l'adaptation comme suite à la décision 1/CP.10, qui a été organisé pour la région de l'Amérique latine à Lima (Pérou) du 18 au 20 avril 2006. Les discussions ont porté essentiellement sur les évaluations de la vulnérabilité et de l'adaptation, la planification et la mise en œuvre en matière d'adaptation ainsi que la coopération régionale et internationale. Ce document présente également les mesures qui pourraient être adoptées s'agissant des besoins et préoccupations spécifiques de la région en matière d'adaptation pour donner suite aux principaux résultats découlant de l'atelier, afin que l'Organe subsidiaire de mise en œuvre puisse les examiner.

TABLE DES MATIÈRES

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. INTRODUCTION	1 – 3	3
A. Mandat.....	1	3
B. Objet de la note.....	2	3
C. Mesures que pourrait prendre l’Organe subsidiaire de mise en œuvre.....	3	3
II. DÉROULEMENT DES TRAVAUX.....	4 – 6	3
III. RÉSUMÉ DES TRAVAUX	7 – 27	4
A. Introduction	7 – 9	4
B. Évaluations de la vulnérabilité et de l’adaptation.....	10 – 15	4
C. Planification et mise en œuvre de l’adaptation.....	16 – 19	5
D. Coopération régionale et internationale.....	20 – 27	6
IV. MESURES DE SUIVI ENVISAGEABLES.....	28 – 29	7
A. Évaluations de la vulnérabilité et de l’adaptation.....	28	7
B. Planification et mise en œuvre de l’adaptation.....	29	8
V. PRINCIPALES CONCLUSIONS	30 – 34	10
A. Évaluations de la vulnérabilité et de l’adaptation.....	31	10
B. Planification et mise en œuvre de l’adaptation.....	32 – 34	10

I. Introduction

A. Mandat

1. La Conférence des Parties, par sa décision 1/CP.10, a prié le secrétariat d'organiser trois ateliers régionaux reflétant les priorités régionales ainsi qu'une réunion d'experts pour les petits États insulaires en développement, afin de faciliter l'échange d'informations et des évaluations intégrées et d'aider à définir les besoins et les préoccupations spécifiques en matière d'adaptation. Elle a demandé en outre au secrétariat d'établir des rapports sur les résultats de ces ateliers afin que l'Organe subsidiaire de mise en œuvre (SBI) puisse étudier les mesures supplémentaires que la Conférence des Parties pourrait réclamer à sa treizième session.

B. Objet de la note

2. La présente note fournit des informations sur le premier atelier régional organisé par le secrétariat, sous la direction du Président du SBI conformément au mandat évoqué ci-dessus. Elle donne un aperçu des travaux et présente les mesures qui pourraient être adoptées s'agissant des besoins et des préoccupations spécifiques de la région en matière d'adaptation pour donner suite aux principaux résultats découlant de l'atelier, qui sont récapitulés dans la note.

C. Mesures que pourrait prendre l'Organe subsidiaire de mise en œuvre

3. Le SBI voudra peut-être examiner le présent rapport ainsi que les rapports des ateliers régionaux ultérieurs et de la réunion d'experts consacrés à l'adaptation à sa vingt-sixième session (mai 2007) en vue de formuler des recommandations à l'intention de la Conférence des Parties à sa treizième session (novembre 2007).

II. Déroulement des travaux

4. Le secrétariat de la Convention, en collaboration avec le Bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE/ORPALC) et le Conseil national péruvien de l'environnement (CONAM – Consejo Nacional del Ambiente), a organisé l'atelier régional pour l'Amérique latine sur l'adaptation à Lima (Pérou), du 18 au 20 avril 2006¹. L'atelier a été présidé par M. Kishan Kumarsingh, Président de l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique, au nom de M. Thomas Becker, Président du SBI.

5. L'atelier a rassemblé des représentants des pays de la région et d'autres Parties intéressées qui appuient les activités menées en matière d'adaptation en Amérique latine, ainsi que des représentants d'organisations internationales, intergouvernementales et non gouvernementales compétentes actives dans la région. Il avait pour objectif de permettre un échange de données d'expérience sur la vulnérabilité et l'adaptation dans la région de l'Amérique latine, ainsi que de définir les lacunes, besoins et préoccupations des pays en la matière.

6. L'atelier s'est déroulé en cinq séances afin de faciliter l'échange d'informations et des évaluations intégrées pour aider à définir les besoins et les préoccupations de la région en matière d'adaptation, à savoir:

¹ L'ordre du jour, le document de base et les présentations des experts sont affichés sur le site Web de la Convention à l'adresse suivante: http://unfccc.int/adaptation/adverse_effects_and_response_measures_art_48/items/3719.php.

- a) Séance 1, Introduction et contexte: Au cours de cette séance, les objectifs de l'atelier ont été définis et un document de base établi par le secrétariat pour l'occasion, intitulé «Impacts, vulnerability and adaptation to climate change in Latin America» a été présenté et examiné;
- b) Séance 2, Évaluations de la vulnérabilité et de l'adaptation: Cette séance a été consacrée aux aspects techniques et institutionnels du processus d'évaluation. Une discussion de groupe a également été organisée sur les méthodes et outils d'étude du climat, leur disponibilité, leur applicabilité, leur accessibilité et les possibilités de formation;
- c) Séance 3, Planification et mise en œuvre en matière d'adaptation: Cette séance a porté sur les aspects pratiques de l'adaptation dans la région, et l'expérience du Fonds mondial pour l'environnement (FEM) et de ses agents d'exécution dans le soutien aux activités liées à l'adaptation dans la région y a été examinée;
- d) Séance 4, Collaboration régionale: Deux tables rondes ont été organisées au cours de cette séance, l'une sur la collaboration Sud-Sud et l'autre sur la collaboration Nord-Sud. Les différentes initiatives en cours basées sur ces deux formes de collaboration ont été mises en lumière;
- e) Séance 5, Résultats et voie à suivre: Cette séance a été consacrée à des débats visant à faciliter la définition des mesures de suivi qui pourraient être adoptées pour répondre aux besoins et préoccupations spécifiques de la région en matière d'adaptation. À cette fin, deux sous-groupes ont été constitués et ils ont fait part des résultats de leur réflexion lors de la session plénière de clôture de l'atelier.

III. Résumé des travaux

A. Introduction

7. Un document de base et la présentation qui lui a été consacrée pendant l'atelier ont confirmé que les questions ayant trait à la vulnérabilité et à l'adaptation dans la région de l'Amérique latine revêtent une grande importance et réclament des solutions urgentes, en particulier dans les domaines de la sécurité alimentaire, des ressources en eau et de la réduction de la pauvreté. On trouve dans la région de l'Amérique latine une grande partie de la diversité biologique de la planète ainsi que des écosystèmes, des zones climatiques, des paysages et des modes d'utilisation des terres très variés. Sont particulièrement vulnérables les secteurs de l'eau, de l'agriculture et de la santé, les glaciers andins, l'Amazonie et les régions exposées aux phénomènes climatiques extrêmes.
8. La région a déjà connu des changements de nature climatique, en particulier ceux liés au phénomène d'oscillation australe el Niño, qui provoque sécheresses ou inondations selon le lieu et l'époque, ainsi qu'à la fréquence et à l'intensité des phénomènes extrêmes.
9. En outre, on prévoit que les changements climatiques dans la région auront de graves répercussions sur les efforts déployés par l'Amérique latine pour assurer un développement durable et atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD).

B. Évaluations de la vulnérabilité et de l'adaptation

10. Les communications des pays et les débats qui ont été consacrés ensuite aux évaluations de la vulnérabilité en Amérique latine ont révélé que le processus d'évaluation et d'utilisation des scénarios/modèles était relativement bien avancé. Les participants ont cependant relevé l'absence d'évaluation socioéconomique, qui est un complément important des évaluations existantes, en particulier eu égard au fait que la pauvreté a été reconnue comme un facteur qui joue un rôle déterminant dans la

vulnérabilité. Lorsque cela est possible, une évaluation chiffrée des pertes potentielles découlant des effets néfastes des changements climatiques a été jugée utile, y compris pour les responsables des décisions politiques. Le fait d'utiliser les OMD comme éléments d'appréciation pour évaluer la vulnérabilité socioéconomique a aussi été considéré comme utile à cet égard. L'Argentine, par exemple, a informé les participants qu'elle s'efforçait d'inclure une évaluation économique des conséquences des changements climatiques dans sa deuxième communication nationale. Si les conséquences peuvent être aisément chiffrées pour les produits agricoles faisant l'objet d'un commerce international, les incidences sur les écosystèmes sont plus difficiles à évaluer en termes monétaires.

11. Un certain nombre de pays ont indiqué qu'ils utilisaient le Cadre d'orientation pour l'adaptation (Adaptation Policy Framework (APF)), élaboré par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) pour réaliser leurs évaluations en matière d'adaptation. Les participants ont souligné que l'APF offre une technique fiable, bien qu'il exige un nombre relativement important d'opérations et de données. Plusieurs pays ont souligné qu'ils avaient adapté le cadre à leur propre situation. Toutefois, on ne dispose pour l'instant que de résultats préliminaires de ces évaluations.

12. La forte granularité des modèles existants et la disparité de leurs produits font qu'il est très difficile de se fonder sur leurs résultats pour arrêter des mesures. Dans certains pays, comme le Pérou, on trouve des écosystèmes très différents (zone côtière, région montagneuse andine et forêt amazonienne) dans un rayon d'à peine 200 kilomètres. C'est pourquoi il est nécessaire d'élaborer des modèles plus fins. Des travaux sont en cours pour obtenir dans un proche avenir de tels modèles à plus faible granularité. De plus, en utilisant des modèles multiples et en analysant la disparité de leurs résultats, on serait mieux à même de prendre des décisions solidement étayées sur la vulnérabilité et l'adaptation face aux changements climatiques.

13. À cette fin, il est nécessaire de renforcer les capacités et de dispenser des formations en matière d'élaboration et d'utilisation de modèles pour aider les utilisateurs à comprendre la logique des modèles, les hypothèses sous-jacentes et les facteurs d'incertitude. Les participants ont insisté, à ce propos, sur l'utilité de l'initiative PRECIS (Providing Regional Climates for Impacts Studies). Une autre initiative lancée par le Brésil prévoit une formation à l'utilisation du modèle régional ETA élaboré par le Centro de Previsao de Tempo e Estudos Climaticos.

14. Plusieurs pays ont élaboré des indices de vulnérabilité pour leurs différentes régions, en se basant à la fois sur les taux d'exposition et sur la capacité d'adaptation. Bien que la résolution spatiale de ces indices ne permette pas d'obtenir des informations détaillées sur la vulnérabilité au niveau de la collectivité, ces travaux viennent utilement compléter la base d'informations sur l'évaluation de la vulnérabilité et de l'adaptation.

15. Les réseaux d'observation ont besoin d'être améliorés, en particulier dans la cordillère des Andes, qui exerce une influence déterminante sur les systèmes climatiques du continent. Quelques participants ont souligné que ce n'est pas nécessairement la mise en place d'un réseau d'observation qui est la principale difficulté, mais plutôt son exploitation et le classement et le partage des données obtenues une fois les financements extérieurs réunis.

C. Planification et mise en œuvre de l'adaptation

16. Malgré tous les efforts positifs déployés pour l'évaluation de la vulnérabilité et l'adaptation dans la région, le passage de l'évaluation et de la planification en matière d'évaluation à la mise en œuvre est encore embryonnaire. Un certain nombre de pays se sont dotés de solides plans d'adaptation ou sont en train d'y mettre la dernière main. Des ressources doivent encore être réunies pour que ces plans soient pleinement appliqués. Ainsi, la Communauté andine a élaboré un plan d'adaptation en 2004, mais elle n'a pas encore pris de mesures concrètes jusqu'à présent pour l'appliquer. Pourtant, en dépit des incertitudes

inhérentes au processus d'évaluation, les participants se sont accordés à reconnaître qu'il existe suffisamment d'informations pour adopter des mesures d'adaptation en se fondant sur la variabilité du climat et les phénomènes extrêmes de l'époque actuelle.

17. Les participants ont insisté sur l'importance des connaissances traditionnelles en matière d'adaptation et ont fait remarquer qu'il conviendrait d'intégrer davantage ces connaissances dans le processus d'évaluation, en particulier par le biais de partenariats avec des organisations locales. Il existe un certain nombre d'initiatives fournissant un appui dans ce domaine (par exemple un projet de la Banque mondiale au Pérou qui bénéficie du soutien des Pays-Bas et la base de données du secrétariat de la Convention sur les stratégies locales d'intervention accessible sur le site Web de la Convention). Un certain nombre de pays procèdent à des évaluations de la vulnérabilité et de l'adaptation en menant des consultations auprès des communautés, comme la Bolivie qui a recours en outre aux systèmes traditionnels d'observation du climat.

18. Au cours d'une séance consacrée au soutien fourni par le FEM et ses agents d'exécution, des informations ont été présentées sur divers projets en matière d'adaptation financés par la Caisse du FEM à l'appui de la priorité stratégique «adaptation aux changements climatiques» et par le Fonds spécial pour les changements climatiques. Un soutien en matière d'adaptation est également fourni en dehors du cadre du FEM, par exemple par la Banque mondiale qui verse des dons au titre de la mise en œuvre dans le domaine des changements climatiques en coopération avec le Japon.

19. Les participants ont également reconnu que l'atténuation des émissions de gaz à effet de serre est la mesure d'adaptation à long terme aux changements climatiques la plus efficace.

D. Coopération régionale et internationale

20. Dans le cadre des discussions sur la coopération Sud-Sud, l'importance de faciliter la coopération entre organisations en Amérique latine a été soulignée, en particulier pour ce qui est du partage des données d'expérience et des enseignements tirés entre des communautés confrontées à des problèmes similaires. Parmi les initiatives existantes figurent des initiatives régionales, comme le Forum des ministres de l'environnement d'Amérique latine, et des initiatives sous-régionales, lancées par exemple dans le cadre du Mercosur. L'Inter-American Institute for Global Change Research a été présenté par les participants comme un intermédiaire particulièrement utile pour renforcer la coopération Sud-Sud en intensifiant le renforcement des capacités au niveau régional, par exemple en constituant un vivier d'experts dans le Sud.

21. Il existe aussi des initiatives de coopération bilatérale mises en place par divers pays d'Amérique latine. Les projets régionaux d'adaptation (comme le projet de renforcement des capacités pour les activités d'adaptation de la phase II financé par le FEM pour l'Amérique centrale, le Mexique et Cuba) sont aussi des exemples de coopération Sud-Sud. Il y a de grandes disparités dans la situation des pays d'Amérique latine, qui constituent un défi pour porter à une plus large échelle la coopération Sud-Sud.

22. La nécessité de procéder à un échange systématique de données d'expérience sur des thèmes précis a été soulignée. Il en a été de même pour la nécessité d'associer les ministères de la planification et des finances aux efforts en matière d'adaptation. Les participants ont fait valoir que les considérations relatives aux changements climatiques devaient être intégrées dans tous les aspects de l'élaboration des politiques et dans l'ensemble des secteurs prioritaires comme l'agriculture, la santé et les ressources en eau. S'agissant de la prise en compte de l'adaptation dans la réduction des risques de catastrophe, le secrétariat de la Stratégie internationale de prévention des catastrophes, en collaboration avec le Vulnerability and Adaptation Resource Group, mène des projets pilotes dans un certain nombre de pays, dont le Mexique, dans lesquels il est prévu d'intégrer plus étroitement au niveau institutionnel les questions relatives aux catastrophes et aux changements climatiques.

23. L'atelier a débattu des efforts déployés pour encourager la collaboration entre différents organismes de recherche, par exemple par le biais de la mutualisation des supercalculateurs pour faire tourner des modèles climatiques à faible granularité. De l'avis général, il y avait là une lacune qui devait être comblée pour rendre possible l'échange formel des données d'expérience et des enseignements tirés entre les différentes institutions de la région.

24. En ce qui concerne la coopération Nord-Sud, des initiatives pertinentes ont été présentées, notamment le Réseau ibéro-américain des bureaux chargés de la question des changements climatiques (RIOCC), pour lequel l'adaptation est un domaine d'activité important. À sa réunion du 3 au 7 octobre 2005, celui-ci a adopté une conclusion concernant la création de programmes ibéro-américains en matière d'adaptation. Dans un premier temps, il sera procédé au recensement des priorités, des capacités et des domaines prioritaires. Une grille a été établie pour évaluer et classer par ordre de priorité les secteurs vulnérables et les mesures éventuelles d'adaptation. Le secteur des ressources en eau a été jugé comme devant être placé au premier rang des priorités, suivi de l'agriculture, puis de la santé.

25. Il a été noté que la déclaration des ministres du développement et de l'environnement des pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques sur la prise en compte de l'adaptation aux changements climatiques dans la coopération pour le développement, adoptée le 4 avril 2006, encourage les initiatives régionales qui prévoient des actions collectives s'agissant de l'évaluation des incidences et de la vulnérabilité et des options d'adaptation, dans un souci de promotion des initiatives transfrontalières, d'encouragement de la coopération Sud-Sud et de prévention des doubles emplois.

26. Le Programme néerlandais d'assistance dans le domaine du climat, auquel participent trois pays d'Amérique latine (Bolivie, Colombie et Guatemala) est un autre exemple d'initiative Nord-Sud. Ce programme s'attache à aider les pays à formuler, mettre en œuvre et évaluer leurs politiques dans le domaine des changements climatiques et à élaborer un plan d'adaptation national.

27. Les participants ont insisté sur l'importance du rôle de catalyseur de l'éducation et de la sensibilisation du public pour garantir l'efficacité du processus d'évaluation de la vulnérabilité et de l'adaptation. Les décideurs et les autres parties prenantes affectées par les changements climatiques devraient y être associés. Il faut aussi mieux faire connaître les succès et les échecs. Les participants ont souligné que le fait que les cycles de programmation sont courts est un obstacle de taille pour former et informer les décideurs.

IV. Mesures de suivi envisageables

A. Évaluations de la vulnérabilité et de l'adaptation

28. Les sous-groupes ont mis en lumière un certain nombre de domaines où des mesures de suivi des évaluations de la vulnérabilité et de l'adaptation sont envisageables.

a) Données et information:

- i) Production de données pour les évaluations socioéconomiques et élaboration d'indicateurs et d'outils adaptés pour mieux utiliser l'évaluation socioéconomique de manière à ce qu'elle soit pertinente pour les décideurs et d'autres parties prenantes, notamment les ministères des finances et de l'économie;
- ii) Préservation des connaissances autochtones utiles pour trouver des parades au niveau communautaire face aux événements climatiques;

- b) Méthodes: Promotion des évaluations intégrées, des évaluations ascendantes et du recours à l'approche écosystémique dans le processus d'évaluation;
- c) Renforcement des capacités:
 - i) Organisation d'ateliers de formation aux niveaux national et régional pour examiner des études de cas sectorielles communes. Parallèlement, les questions relatives aux changements climatiques et à l'adaptation devraient être incorporées dans les programmes scolaires;
 - ii) Analyse des faiblesses institutionnelles des pays d'Amérique latine afin de renforcer les capacités nationales dans des domaines spécialisés, comme la modélisation;
- d) Coopération et intégration:
 - i) Encouragement des possibilités de poursuite de la coopération Sud-Sud dans le processus d'évaluation de la vulnérabilité et de l'adaptation;
 - ii) Création de centres régionaux d'excellence pour l'adaptation et renforcement des centres de recherche régionaux et réseaux hydrométéorologiques existants;
 - iii) Prise en compte des secteurs vulnérables, comme celui de l'eau, en créant des liens entre les communautés chargées de la gestion des risques et celles s'occupant de la gestion de l'eau et en traduisant les plans d'adaptation en projets locaux concrets avec la participation des acteurs locaux;
 - iv) Mise en place de toute une panoplie de moyens pour échanger des informations sur les méthodes et les outils utilisés dans les évaluations de la vulnérabilité et de l'adaptation, ainsi que les résultats de ces évaluations. Pour y parvenir on pourrait créer une revue scientifique consacrée à la recherche sur les changements climatiques qui serait diffusée dans toute l'Amérique latine, un site Web pour faciliter l'échange d'informations au niveau régional et/ou mieux utiliser les moyens de communication existants.

B. Planification et mise en œuvre de l'adaptation

29. Les domaines où des mesures de suivi en matière de planification et de mise en œuvre de l'adaptation sont envisageables qui ont été recensés sont les suivants:

- a) Données et information:
 - i) Diffusion des résultats de l'atelier dans le cadre du processus de la Convention et plus largement;
 - ii) Élaboration d'une stratégie de communication sur les besoins en matière d'adaptation, en privilégiant les acteurs, depuis les associations locales jusqu'aux décideurs; et mise en place de stratégies de communication avec d'autres acteurs et secteurs, en utilisant un langage approprié. Cette stratégie de communication pourrait comprendre la préparation d'une vaste campagne de sensibilisation à la problématique des changements climatiques, notamment de messages vidéo en différentes langues;

- b) Méthodes:
 - i) Révision des documents techniques de l'APF et leur enrichissement au moyen d'études de cas fournies par des pays actifs dans le domaine de l'adaptation;
 - ii) Intensification des efforts faits pour chiffrer les coûts des conséquences des changements climatiques;
- c) Renforcement des capacités:
 - i) Recensement des options financières pour renforcer les réseaux d'observation météorologique, en vue d'améliorer la disponibilité et l'accessibilité des données pertinentes;
 - ii) Analyse des besoins financiers pour renforcer les systèmes d'information;
 - iii) Renforcement du processus d'établissement des communications nationales pour en faire une importante source d'informations sur la vulnérabilité et l'adaptation;
- d) Coopération et intégration:
 - i) Définition de stratégies de mise en œuvre des plans d'action découlant des évaluations de l'adaptation et intégration de ces plans dans les politiques et plans de développement national et régional, en tenant compte du lien entre l'adaptation et la réalisation des OMD, de nombreux objectifs et problèmes de développement étant communs aux deux;
 - ii) Promotion de l'échange d'informations entre des experts de secteurs névralgiques (par exemple l'agriculture, les ressources en eau et la santé), tout en évitant le chevauchement des efforts et en améliorant la cohésion entre les acteurs; ainsi que la coordination des activités avec d'autres partenaires associés aux programmes et projets de développement national pour intégrer les questions d'adaptation à ces programmes et la prise en compte des considérations relatives aux changements climatiques dans les politiques de développement national;
 - iii) Renforcement de la coopération Sud-Sud dans la planification et la mise en œuvre de l'adaptation en identifiant et en utilisant les moyens permettant de concrétiser ce processus, par exemple des échanges d'experts entre régions et le choix de problèmes régionaux communs sur lesquels mettre l'accent, comme la débâcle glaciaire dans la Communauté andine;
 - iv) Amélioration de la coordination entre centres régionaux spécialisés;
 - v) Exploitation des mécanismes de coordination régionaux existants (par exemple le Forum des ministres) pour inclure les changements climatiques dans les priorités régionales;
 - vi) Optimisation des ressources offertes par la coopération Nord-Sud, promotion des synergies avec les sources de financement extérieures au processus et prise en compte des considérations relatives aux changements climatiques dans les travaux des organismes financiers régionaux et internationaux;

- vii) Coordination des activités relatives à la gestion des risques et de l'adaptation (notamment dans le cadre de la réunion du RIOCC de juin 2006) et établissement de liens avec la communauté chargée de la gestion des risques liés aux catastrophes.

V. Principales conclusions

30. Un certain nombre de conclusions se sont dégagées des débats de l'atelier, notamment de ceux des sous-groupes, en particulier en ce qui concerne les besoins et lacunes dans le domaine des évaluations de la vulnérabilité et de l'adaptation et celui de la planification et de la mise en œuvre de l'adaptation.

A. Évaluations de la vulnérabilité et de l'adaptation

31. Les participants ont souligné qu'il subsiste un degré élevé d'incertitude dans l'évaluation des options en matière de vulnérabilité et d'adaptation. De meilleurs outils sont nécessaires pour gérer et faire connaître les incertitudes. On a fait observer cependant que ces incertitudes ne devaient pas entraver la réalisation des évaluations ni la détermination des options en matière d'adaptation. D'autres conclusions spécifiques ont été tirées, notamment les suivantes:

- a) Données et information: Les informations requises pour appliquer les modèles climatiques sont soit inexistantes, soit rares, et elles sont difficiles à utiliser pour élaborer des scénarios. Il a été observé qu'il y a aussi un manque de cohérence entre les modèles et les scénarios et qu'il faut davantage réduire l'échelle des modèles pour rendre compte de la situation de la région;

- b) Méthodes:

- i) Il existe de nombreuses méthodes d'évaluation de la vulnérabilité et de l'adaptation et actuellement le cadre APF du PNUD, que certains pays ont spécialement adapté à leur propre situation, est largement utilisé dans la région pour l'évaluation de l'adaptation;
- ii) Des scénarios socioéconomiques sont nécessaires pour guider les évaluations intégrées de la vulnérabilité et de l'adaptation;
- iii) Des connaissances spécialisées sont nécessaires pour exploiter et interpréter les modèles complexes. Pour que les modèles soient effectivement appliqués et utilisés pour les évaluations au niveau national ou régional, une formation et un renforcement des capacités sont nécessaires.

B. Planification et mise en œuvre de l'adaptation

32. Dans l'ensemble, les participants ont reconnu que la région rencontre des difficultés pour rattacher l'évaluation et la planification de l'adaptation à la mise en œuvre de mesures concrètes d'adaptation. On a constaté que cela était dû à un manque de ressources et de capacités institutionnelles et à une prise en compte insuffisante des problèmes liés aux changements climatiques dans les politiques nationales.

33. Les participants ont également insisté sur l'importance des OMD comme éléments d'appréciation des politiques de développement et de la mise en œuvre, ainsi que sur l'importance d'intégrer les politiques en matière d'adaptation aux efforts visant à améliorer la sécurité alimentaire, les disponibilités en eau et la réduction de la pauvreté dans le contexte de ces objectifs.

34. D'autres conclusions spécifiques ont été tirées, notamment les suivantes:

a) Données et information: Dans la plupart des pays, il existe suffisamment d'informations et de connaissances pour évaluer la variabilité du climat et mettre en œuvre des activités d'adaptation;

b) Renforcement des capacités:

- i) Les capacités institutionnelles sont vitales pour promouvoir les initiatives des gouvernements nationaux et locaux. Les institutions, environnementales et sectorielles, doivent être renforcées pour être en mesure de faire face aux difficultés que posent l'organisation et la coordination de la mise en œuvre des mesures d'adaptation;
- ii) Le renforcement des capacités institutionnelles pour la planification de l'adaptation devrait englober la prise en compte des changements climatiques dans les plans de développement nationaux et la création de comités intersectoriels qui se consacreront à la formulation de ces plans;
- iii) Les procédures d'accès aux ressources financières disponibles pour l'adaptation sont toujours longues et complexes et il est donc nécessaire de donner des informations pour faciliter l'accès aux financements;
- iv) L'essentiel de la documentation à la disposition des experts sur la planification et la mise en œuvre des mesures d'adaptation est toujours rédigé en anglais. Il est nécessaire d'accroître le volume de la documentation technique rédigée en espagnol à la disposition des experts de la région pour qu'ils puissent pleinement participer au processus d'adaptation;

c) Coopération: Étant donné que de nombreux pays peuvent être soumis à des effets similaires des changements climatiques, le partage des données d'expérience peut enrichir les connaissances sur les moyens permettant de relever les défis posés par l'adaptation. À cet égard, la coopération Sud-Sud et Nord-Sud en matière d'adaptation est un instrument efficace pour promouvoir la mise en œuvre des mesures d'adaptation.
